



# CHAMPIONNAT DU CLUB MATCH PLAY 2023

## REGLEMENT

1. Ce championnat est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés et membres AS du GCS à jour de leur cotisation 2023 à la clôture des inscriptions le dimanche 30 avril 2023 à 18h00
2. L'inscription se fait par ISP exclusivement à l'adresse <https://www.isp-golf.fr>
3. Droit de jeu unique pour toute la compétition : 18 €, tarif réduit à 9 € pour les moins de 25 ans.
4. Séries et index  
U14 Filles & Garçons : 1 seule série index  $\leq 50$   
Dames : 1ère série pour les index  $\leq 18,4$  ; 2ème série pour les index  $\geq 18,5$   
Messieurs : 1ère série pour les index  $\leq 14,4$  ; 2ème série pour les index de 14,5 à 24,4 ; 3ème série pour index  $\geq 24,5$   
Le comité se réserve la possibilité de modifier un peu ces séries en fonction du nombre d'inscrits.  
Les index au jour de la clôture des inscriptions seront pris en compte pour la durée complète du championnat.
5. Repère de départ : rouge pour les dames et filles U14, jaune pour les messieurs et bleu pour les garçons U14.
6. Tour préliminaire en match play 18 trous (9 trous pour les U14) :  
en fonction du nombre d'inscrits dans chaque série, des poules de 3, 4 ou 5 joueurs seront constituées par index avec « tête de série » ;  
dans chaque poule, chaque joueur jouera contre chacun des autres ;  
une victoire compte pour 2 points, un match nul compte pour 1 point ;  
en cas de match non joué entre 2 joueurs, ceux-ci devront s'arranger pour prononcer un forfait de l'un d'eux qui donnera une victoire 1 up de l'autre joueur ou un forfait des 2 joueurs qui ne donnera aucun point.  
les 2 meilleurs de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final ;  
départage par le résultat du match entre ex-æquo puis au hole average (les matchs de poule devront aller jusqu'au 18 sinon les trous non joués seront considérés comme partagés) puis par play off mort subite entre les joueurs à égalité à la fin de la phase de poule.  
Le comité pourra repêcher dans les meilleurs 3èmes de chaque poule pour compléter le tableau final.
7. Tour final et consolante en match play 18 trous (9 trous pour les U14) départage en play off « mort subite » :  
Dans chaque série, un tableau final à élimination directe sera constitué.  
Un tableau « consolante » pourra être organisé sur le même principe pour les non qualifiés au tableau final.  
Dans chaque série, les perdants des demi-finales joueront une « petite finale » pour la 3ème place.
8. Dans les séries 1 Dames et Messieurs, les matchs se jouent en brut ;  
dans la série 2 Dames et les séries 2 et 3 Messieurs, les matchs se jouent en net (3/4 de la différence des handicaps de jeu) ;  
dans la série U14, les matchs se jouent en brut ;  
la réservation des départs auprès de l'accueil ou par internet est à la charge des joueurs.
9. Affichage et communication  
Les poules et tableaux, handicap de jeu, dates limite de jeu, seront affichés dans la vitrine de l'AS et sur le site <https://www.as-golfdesaintonge.com/> ;  
le comité de l'épreuve communiquera les numéros de téléphone aux joueurs pour l'organisation de leurs matchs.  
La remise des prix est prévue en octobre (date fixée ultérieurement).
10. L'inscription à ce championnat vaut acceptation de ce règlement.

Le Comité : Laurent Bruneteau, Yannick André, Pascale Vennin, Dominique Pécourt, François Michely